

Éditorial

La dérive de l'Église conciliaire

L'œcuménisme

DANS le nouveau *Catéchisme* de l'Église catholique, nous lisons au § 841 : « Le dessein de salut enveloppe également ceux qui reconnaissent le Créateur, en tout premier lieu les musulmans qui professent la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, juge des hommes au dernier jour. » Le *Catéchisme* donne cette phrase comme une citation du § 16 de la Constitution dogmatique sur l'Église du concile Vatican II, *Lumen Gentium*. Mais, quand on prend le texte de *Lumen Gentium*, voici ce qu'on y lit : « Le dessein de salut enveloppe également ceux qui reconnaissent le Créateur, en tout premier lieu les musulmans qui professent AVOIR la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, futur juge des hommes au dernier jour. »

Le petit mot supprimé par le *Catéchisme* change complètement le sens de cette phrase. Le concile disait que les musulmans professent avoir la foi d'Abraham ¹ (et donc qu'ils ne l'ont pas nécessairement), mais le *Catéchisme* dit tout simplement qu'ils ont cette foi. Il nous paraît difficile de croire qu'il s'agit d'une simple *coquille*, car le texte du *Catéchisme* a été préparé pendant des années et soigneusement revu et corrigé.

Quand bien même il s'agirait d'une simple erreur matérielle, il est quand même étonnant que, depuis la parution de ce *Catéchisme* désormais répandu à des centaines de milliers d'exemplaires, personne n'ait apparemment remarqué ce changement. Certes, les critiques traditionalistes ont remarqué que cette phrase du *Catéchisme* était mauvaise, sans toutefois signaler qu'il s'agissait d'une fausse citation ². Quant aux défenseurs de l'orthodoxie du nouveau *Catéchisme*, ils ont défendu la rectitude de cette phrase du *Catéchisme*, en donnant pour argument, entre autres, qu'il s'agit d'une citation d'un texte conciliaire qui a été signé et approuvé par Mgr Lefebvre ³.

Pourtant, le changement mérite d'être remarqué et signalé. En effet, la phrase du texte conciliaire a peut-être des défauts, mais elle est encore catholique, et on comprend que Mgr Lefebvre ait pu signer ce texte. En revanche, la phrase du *Catéchisme* n'est plus catholique, et on s'étonne que toute l'Église conciliaire, y compris sa frange traditionnelle, puisse l'enseigner sans remarquer son hétérodoxie.

Abraham a eu la foi, et cela lui fut imputé à justice ⁴, nous dit l'Écriture. De quelle foi s'agit-il ? Évidemment, de la foi dans la promesse que Dieu lui a faite que le

¹ — *Fidem Abraha se tenere profitentes.*

² — Voir par exemple : Abbé Michel Simoulin, in *Fideliter* 91, 1993, p. 4.

³ — Voir par exemple : Fr. Gabriel O.S.B., *Oui ! le « catéchisme de l'Église catholique » est catholique !*, Éditions Sainte-Madeleine, 1993, p. 50.

⁴ — Rm 4, 9.

Messie sortirait de sa descendance⁵. D'ailleurs, Notre Seigneur lui-même dit aux juifs : « Abraham, votre père, a tressailli de joie de ce qu'il devait voir mon jour ; il l'a vu, et il s'est réjoui⁶. » Et l'épître aux Hébreux nous montre Abraham attendant la fondation de l'Église : « Car il attendait la cité aux solides fondements, dont Dieu est l'architecte et le constructeur⁷. »

Les musulmans ne croient pas que Jésus-Christ est le Messie : pour eux, il est un simple prophète, et pas même le plus grand des prophètes. Ils ne croient pas non plus que Jésus-Christ est mort pour nous, ni qu'il a fondé une Église dans laquelle il faut entrer pour se sauver. Il est bien clair qu'ils n'ont pas la foi d'Abraham, même s'ils professent avoir cette foi⁸.

Il y a 30 ans, jamais un évêque n'aurait écrit que les musulmans ont la même foi qu'Abraham. Aujourd'hui, ce n'est pas un évêque, c'est Rome qui l'écrit dans un texte important, texte qui est reçu par tous les évêques sans protestation, texte qui est même défendu sur ce point par la frange traditionnelle de l'Église conciliaire. Il y a là un premier signe de dérive de cette Église conciliaire.

La liberté religieuse

Ce n'est pas le seul signe de dérive, malheureusement. A propos de la liberté religieuse, on peut lire ces lignes dans le § 2 de l'accord récemment passé entre le Saint-Siège et Israël : « Le Saint-Siège, rappelant la Déclaration sur la liberté de religion du second concile œcuménique du Vatican, *Dignitatis Humanae*, affirme l'engagement de l'Église catholique à préserver le droit de chacun à la liberté de religion et de conscience, comme le souligne la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres actes internationaux auxquels il est partie⁹. »

Au sujet de cette liberté religieuse, les défenseurs de l'Église conciliaire ont prétendu nous montrer que l'Église défendait une autre liberté que celle demandée par les francs-maçons et les libéraux¹⁰. Encore récemment, ils ont affirmé que le nouveau *Catéchisme* corrigeait certaines imprécisions de la déclaration conciliaire et que désormais on ne pouvait plus avoir aucun doute à ce sujet¹¹.

⁵ — Voir par exemple : Ga 3, 16, expliquant la promesse faite en Gn 13, 15 et Gn 17, 8.

⁶ — Jn 8, 56.

⁷ — He 11, 10.

⁸ — Nous ne pouvons nous étendre plus longuement sur ce sujet dans un éditorial, mais on pourrait encore faire remarquer qu'il n'y a qu'une sorte de vertu de foi, comme le dit avec raison le frère Gabriel (*op. cit.*, p. 49) et que la foi d'Abraham est la vraie foi, la même que celle des chrétiens, tout en étant moins explicite. En revanche, il est clair que la foi des musulmans n'est pas la même que celle des chrétiens, puisqu'elle en nie explicitement les principaux dogmes (Trinité, incarnation, rédemption, Église, etc.). Cf., au sujet de l'unité de la vertu de foi : II-II, q. 2, a. 7.

⁹ — *La Croix*, 31 décembre 1993. La Déclaration universelle des droits de l'homme de l'O.N.U. date de 1948.

¹⁰ — Voir, entre autres, *Le sel de la terre* 2, p. 8 et *Le sel de la terre* 6, pp. 201 à 204.

¹¹ — Cf. la recension sur le nouveau *Catéchisme* et la liberté religieuse dans ce numéro du *Sel de la terre*.

Et voici que le Vatican lui-même, dans un document officiel, admet que la liberté religieuse du concile est bien celle des droits de l'homme. Relisons cet article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme auquel se réfère cet accord entre le Saint-Siège et Israël : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »

Remarquons que cet article ne parle pas des justes limites, lesquelles sont, au dire des partisans du concile, un élément essentiel de la liberté religieuse conciliaire, ce par quoi elle se distingue de la fausse liberté religieuse des francs-maçons et des libéraux. On mesure donc la dérive de l'Église conciliaire qui ne se borne plus à réclamer un droit « négatif et limité » (déjà justement critiqué par les traditionalistes), mais qui se rallie purement et simplement à la doctrine de l'O.N.U. ¹².

Mais n'y a-t-il pas *Veritatis Splendor* ?

Certains de nos lecteurs pourraient peut-être nous trouver un peu négatifs et soupçonneux. N'y a-t-il pas *Veritatis Splendor* et d'autres signes, soulignés à droite et à gauche, que Rome est en train de revenir à une doctrine plus traditionnelle ?

Sur *Veritatis Splendor*, nous donnons ici une recension qui montre clairement que les passages convenables ne changent rien au fond néo-moderniste de l'encyclique. Mais ce n'est pas tout ce que nous répondrons à ces aimables lecteurs. Il faut comprendre un peu la manière de gouverner des responsables de l'Église conciliaire. Jean Guitton, dans une émission de *Radio-courtoisie* du dimanche 19 décembre 1993, l'a exposée avec beaucoup de candeur. Il a raconté comment, un jour, le pape Paul VI lui avait expliqué comment il fallait gouverner la barque de l'Église : il y a deux rames, lui dit-il en substance, et il faut donner tantôt un coup à droite et tantôt un coup à gauche ¹³.

Il ne faudrait pas penser, en entendant une telle déclaration, que nous avons nécessairement affaire à des personnes hypocrites et qui jouent double-jeu. Il nous

¹² — En comparaison, voici l'article correspondant de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » (Art. 10) Cette liberté religieuse de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 se rapproche davantage de la doctrine conciliaire, puisqu'elle envisage de « justes limites » : elle a pourtant été déclarée un « droit monstrueux » par le pape Pie VI (*Quod aliquantulum*, 10 mars 1791).

¹³ — Voici la citation textuelle de Jean Guitton : « Je me rappelle un jour où Paul VI a voulu me donner des leçons pour mener une barque. Alors il me disait : "Vous ne saurez jamais, mon pauvre Guitton, mener une barque, parce que, pour mener une barque, vous avez deux rames ; alors, pour bien mener la barque, un coup de rame à droite, un peu après, un coup de rame à gauche." Alors cette attitude qui consiste en somme à balancer perpétuellement son action par une action inverse, c'est une attitude qui n'est pas du tout dans ma vocation propre. Moi, si je conduisais une barque, je la conduirais peut-être très mal mais je mettrais mes deux rames dans le même sens. Alors, je crois que tout ce que vous pouvez dire est fondé sur cette distinction entre le rôle pastoral ou le rôle pontifical qui est un rôle de balance entre des contraires, nécessaire et fatal, et puis le rôle d'un personnage qui n'a pas de responsabilité propre comme par exemple mon confrère, mon illustre ami, qui est en face de moi, et qui peut dire tout ce qu'il veut. »

semble que le mal est plus grave et plus profond. Les dirigeants de l'Église conciliaire sont intimement persuadés que l'Église « doit se gouverner au centre », et que la vérité s'atteint ainsi par un jeu de bascule. Ils sont nourris, plus ou moins consciemment, de la doctrine idéaliste de Hegel pour qui la vérité est donnée dans une synthèse entre la thèse traditionnelle et l'anti-thèse progressiste. Ils ont perverti l'éternelle notion de vérité¹⁴, et ils ne comprennent plus que la vérité se définit comme l'adéquation de l'intelligence avec le réel¹⁵.

Voilà pourquoi nous avons, à côté de textes de plus en plus éloignés de la Tradition catholique, des rappels timides de certains points de cette Tradition. Voilà pourquoi, à côté d'une condamnation sévère des traditionalistes, nous avons une acceptation assez tolérante des « catholiques *Ecclesia Dei* ». Il ne faut pas voir en cela une incohérence ou de la duplicité, mais simplement le signe de cette maladie de l'esprit qu'on appelle le modernisme¹⁶.

Par conséquent, plus que jamais valent, en cette heure d'agonie pour l'Église, ces conseils de Notre Seigneur à ses apôtres qu'il leur a adressés lors de sa propre agonie : « Veillez et priez. » Veillons pour ne pas nous laisser gagner par les sirènes du ralliement, et prions pour le retour de la Rome conciliaire à la Tradition catholique. Dans ce contexte, nos lecteurs comprendront pourquoi nous avons répondu un peu froidement aux avances apparemment si aimables de Mgr Perl¹⁷.

¹⁴ — La formule est de saint Pie X (Dz 2080). Cf. aussi dans ce numéro la recension sur la nouvelle théologie qui montre comment Blondel a lui aussi perverti cette notion de la vérité et faussé ainsi toute la nouvelle théologie promue par Vatican II.

¹⁵ — Cf. les articles du frère Jean-Dominique sur la vérité parus dans les numéros 2 à 4 du *Sel de la terre*.

¹⁶ — Cf. l'éditorial du *Sel de la terre* 7.

¹⁷ — Cf. le courrier des lecteurs.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !